

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

- Nom du produit** : OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)
- Utilisation recommandée** : Répulsif anti-insectes/Repellent
- Restrictions d'utilisation** : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette
- Producteur, importateur, fournisseur** : S.C. Johnson et Fils, Limitée
1 Webster Street
Brantford ON N3T 5R1
- Téléphone** : +1-800-558-5566
- Numéro d'appel d'urgence** : Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures)
(866) 231-5406
Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952)
852-4647
Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures)
(613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé de classification (GHS)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Liquides inflammables	Catégorie 3	Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation oculaire	Catégorie 2A	Provoque une sévère irritation des yeux.

Étiquetage

Autres dangers : Non identifié

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	No.-CAS	Pourcentage de poids
Éthanol	64-17-5	30.00 - 40.00
N,N-diéthyl-m-toluamide	134-62-3	13.00 - 30.00

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. En cas de réaction supposée à ce produit, arrêter son utilisation et enlever tout vêtement contaminé.

Inhalation : Pas d'exigence particulière

Ingestion : Pas de condition spéciale.

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 35000003966

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Inhalation : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Ingestion : Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.
Peut provoquer des douleurs abdominales.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés** : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie** : Liquide inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. L'écoulement chimique aux égouts peut créer un risque du feu ou d'une explosion. Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Information supplémentaire** : Combattre l'incendie à une distance maximale ou à partir d'un endroit protégé. Rafraîchir les conteneurs exposés au feu - s'en approcher avec prudence. Pour de grandes quantités de liquides inflammables, envisager un confinement pour

**OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN
VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)**

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 35000003966

empêcher la propagation du feu. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Enlever toute source d'ignition.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Porter un équipement de protection individuel.
Laver soigneusement après manipulation.
- Précautions pour la protection de l'environnement** : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Enlever avec un absorbant inerte.
Utiliser du matériel anti-étincelant seulement.
Endiguer les renversements considérables.
Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Éviter le contact avec les yeux et les lèvres.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.
Laver soigneusement après manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Conserver hermétiquement fermé.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Autres données

: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Non-standard units	Base
Éthanol	64-17-5	-	1,000 ppm	-	ACGIH STEL

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Ne pas vaporiser dans des espaces fermés.

Protection des mains : Pas d'exigence particulière

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

- Protection des yeux** : Lunettes de sécurité avec protections latérales
- Protection de la peau et du corps** : Pas d'exigence particulière
- Mesures d'hygiène** : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Forme** : liquide
- Couleur** : clair
- Odeur** : plaisante
- Seuil olfactif** : Test non applicable pour ce type de produit.
- pH** : 5.3
- Point de fusion/point de congélation** : Donnée non disponible
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** : Donnée non disponible
- Point d'éclair** : 28.8 °C
83.84 °F
- Taux d'évaporation** : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz)** : Entretient la combustion

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Densité relative	:	0.93 g/cm ³ à 21 °C
Solubilité(s)	:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Composés organiques volatils Total VOC (% en poids) *	:	35.7 % - Des exemptions supplémentaires peuvent s'appliquer *comme défini par les réglementations d'états et fédérales des Etats-Unis pour les produits de consommation

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

Autres informations : Non identifié :

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité** : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
- Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
- Possibilité de réactions dangereuses** : Si le mélange accidentel se produit et le gaz toxique est formé, secteur de sortie immédiatement. Ne retournez pas jusqu'à ce que bon aéré.
- Conditions à éviter** : Chaleur, flammes et étincelles.
- Matières incompatibles** : Oxydants forts
Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
Des bases fortes
- Produits de décomposition dangereux** : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë par voie orale** : DL50 4,103 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation** : CL50 > 10 mg/L

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Oral(e)
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Dermale
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - poussière et buée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Vapeur
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Par gaz
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucune classification proposée	-
Irritation oculaire	Catégorie 2A	-
Sensibilisation cutanée	Aucune classification proposée	-
Sensibilisation respiratoire	Aucune classification proposée	-
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune classification proposée	-
Cancérogénicité	Aucune classification proposée	-
Toxicité pour la reproduction	Aucune classification proposée	-

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune classification proposée	-
Danger par aspiration	Aucune classification proposée	-

Condition médicale aggravée : Ne pas appliquer le produit sur des plaies ou une peau irritée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Toxicité

Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour l'environnement s'il est utilisé confor

Toxicité pour les poissons

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Éthanol	CL50	Poisson	11,200 mg/l	96 h
N,N-diéthyl-m-toluamide	Essai en statique CL50	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	71.25 mg/l	96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point	Espèce	Valeur	Durée
------------	-------	--------	--------	-------

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux

**OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)**

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

	final			d'exposition
Éthanol	Essai en statique CL50	Ceriodaphnia dubia	5,012 mg/l	48 h
	NOEC	Daphnia magna	9.6 mg/l	9 d
N,N-diéthyl-m-toluamide	CL50	Daphnia magna (Grande daphnie)	75 mg/l	51 h
	Essai en semi-statique NOEC Mesuré(e) OECD ligne directive 211 (Essai de reproduction de Daphnia magna)	Daphnia magna	3.7 mg/l	21 d

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Éthanol	Statique CE50	Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)	275 mg/l	72 h
N,N-diéthyl-m-toluamide	NOEC	Pseudokirchneriella	0.521 mg/l	96 h

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux


OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

		subcapitata (algues vertes)		
--	--	-----------------------------	--	--

Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
Éthanol	97 %	28 d	Facilement biodégradable.
N,N-diéthyl-m-toluamide	83.8 %	28 d	Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
Éthanol	3.2 Évalué(e)	-0.35 Mesuré(e)
N,N-diéthyl-m-toluamide	21.9 Évalué(e)	2.4

Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Éthanol	Donnée non disponible	
N,N-diéthyl-m-toluamide	Koc	43.3

Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats
Éthanol	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
N,N-diéthyl-m-toluamide	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS DE PESTICIDES:

Pour informations sur le dépotoir, veuuez lire et suivre les instructions relatives à la disposition sur l'étiquette du pesticide.

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritrus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
Numéro ONU	1993	1993	1993
Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. MÉLANGE CONTENANT N.O.S.	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. MÉLANGE CONTENANT N.O.S.	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. MÉLANGE CONTENANT N.O.S.
Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Groupe d'emballage	III	III	III
Dangers pour l'environnement	-	-	-
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

PCPA étiquetage

Lire l'étiquette approuvée avant d'utiliser ou de manutention le produit antiparasitaire

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire enregistré par Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent de les critères de classification et renseignements risques pour conforme GHS Fiche de données de sécurité. Qui suit est l'information sur les dangers requis sur l'étiquette des produits antiparasitaires:

AVERTISSEMENT
IRRITATION OCULAIRE
Inflammable.

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Prop. 65 de la Californie : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la Proposition 65 de la Californie.

Règlements du Canada : Ce produit a été classé selon les critères de la Loi sur les Produits Dangereux et Règlement.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

Santé	2
Inflammabilité	3
Réactivité	0

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® REGIONS SAUVAGES® CHASSE-MOUSTIQUES EN VAPORISATEUR A GACHETTE (NO D'HOM 22258 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 08/15/2017

Date de révision 07/31/2017

Numéro de la FDS 350000003966

Codes Pour le NFPA

Santé	2
Feu	3
Réactivité	0
Spécial	-

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)
-------------	--